

# OFFRE D'EMPLOI

## CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

26, rue du Nouvel Hôpital - 88187 Saint-Dié-des-Vosges cedex  
03 29 52 83 00 - [www.ch-saintdie.fr](http://www.ch-saintdie.fr)

### Environnement professionnel

Le Centre Hospitalier de Saint-Dié des Vosges est l'établissement de référence d'une Communauté hospitalière au service d'une population de 90 000 habitants, regroupant les Centres Hospitaliers de Saint-Dié des Vosges, Gérardmer et les ex-hôpitaux locaux de Fraize, Senones et Raon l'Etape.

Cette Communauté d'établissements s'attache à réaliser des orientations et des activités communes entre les établissements afin d'optimiser la prise en charge et la couverture sanitaire des habitants du territoire de la Déodatie.

Plus largement et depuis le 30 juin 2016, la communauté d'établissements de la Déodatie s'inscrit dans une coopération élargie avec les autres établissements publics de santé du département, dans le cadre du GHT « Vosges », dont ils font partis.



## 1 ATTACHE D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE Direction de la gestion du personnel et de la formation

La Direction des Ressources Humaines est composée d'un Directeur-adjoint, d'un Attaché d'Administration Hospitalière et de 6 Adjointes Administratives Hospitalières.

### Connaissances particulières requises / prévues :

Statuts de la Fonction Publique Hospitalière  
Connaissance des règles de gestion comptable (M21) et financières du personnel (Titre 1)  
Logiciels dédiés à la gestion du personnel, du temps de travail (Cpage, Octime...)  
Maîtrise des tableaux de bord (suivi des effectifs, masse salariale, projections financières...)  
Être formé aux techniques de management  
Être formé à la conduite de projet  
Être formé à l'ingénierie de formation  
Maîtrise des outils bureautiques

### Qualités professionnelles requises / prévues :

Savoir interpréter et restituer les dispositions législatives et réglementaires  
Faire preuve d'initiative, de réactivité et de détermination  
Être force de proposition  
Faire preuve d'écoute et d'objectivité  
Posséder des qualités relationnelles  
Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité des dossiers confiés, des informations traitées ou communiquées

### Missions générales :

- Organiser, piloter et contrôler les activités de la fonction RH (recrutement, carrière, formation, temps de travail) en tenant compte de la réglementation et du projet d'établissement et en animant une équipe RH.
- Proposer et conseiller la politique RH, en relation avec le Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales et le Directeur des soins

### Missions permanentes :

- Participer à l'élaboration et au suivi mensuel de l'EPRD (suivi des effectifs, de la masse salariale, suivi financier).
- Organiser le suivi opérationnel et la coordination des activités, des projets avec les interlocuteurs internes et externes.
- Mettre en œuvre et assurer le respect des procédures RH
- Assurer la production du bilan social
- Assurer le contrôle du budget de formation
- Assurer la veille réglementaire spécifique à son domaine d'activité
- Assurer la gestion statutaire du personnel non médical et médical

### Missions spécifiques :

- Organiser les concours
- Participer aux groupes de travail institutionnels
- Préparer et participer aux instances (CAPL, CAPD, CTE, CHSCT...)
- Organiser les élections professionnelles

### Compétences

### Missions

### Modalités d'intégration

Lors de son intégration dans le service, le responsable RH bénéficie de formations adaptées à sa fonction et d'un profil informatique personnalisé.

### Contraintes et avantages liés aux postes :

Gardes administratives rémunérées

Animation de l'ensemble des équipes RH de la Communauté d'Etablissements

## Les plus

### Vous bénéficierez :

- ➔ 15 jours de récupération RTT, équivalent à près de 3 semaines (35 heures de temps de travail hebdomadaire organisées en 37h30 par semaine)
- ➔ près de 6 semaines de congés payés annuels
- ➔ prestations CGOS (Comité de Gestion des Œuvres Sociales) : prestations en cas de naissance, prestation garde d'enfants, prestation Etudes Education Formation, prestations loisirs, chèques vacances, chèques lire, billetterie...
- ➔ Amicale du personnel et une Maison d'Assistants Maternelles dans l'enceinte de l'établissement (amplitude horaire de 5h45 à 20h45)

## Contact

**Mme Pascale PEIFFER, Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales**  
03.29.52.85.81 / [direction@ch-saintdie.fr](mailto:direction@ch-saintdie.fr)

## Cadre de vie

### Un établissement au cœur du massif Vosgien

L'établissement de Saint-Dié-des-Vosges se situe dans une ville de 25 000 habitants à environ 80 kms de Nancy, Strasbourg et Colmar, non loin de l'Allemagne, de la Suisse et de la Belgique et à 2h20 de Paris en TGV.

La proximité immédiate avec la montagne est un plus pour les amateurs de ski, trail, randonnée (380 km de sentiers balisés que comptent les quatre massifs montagneux qui dominent Saint-Dié-des-Vosges).

### SAINT-DIÉ-DES-VOSGES :

14 structures culturelles (médiathèques, salles de concert, de conférence et de théâtre, cinémas, musées...) -  
40 établissements scolaires et universitaires (de la maternelle à l'école d'ingénieurs) - 41 structures sportives -  
175 clubs et associations - 380 km de sentiers de randonnée (pédestre, vtt)

